



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12ème
Nom de site	315174	Numéro	T10914
Adresse du site	13, avenue Emile Laurent	Hauteur	R+8 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Paris habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/05/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	12/09/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	12/11/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 40,120 et 220°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	9°
Estimation	40 <4V/m - 120° <1V/m-220° <4V/m	Vis-à-vis (25m)	R+8 Az 40° et 220°
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les trois antennes quadribandes existantes par trois antennes Heptabandes de tailles identiques.
Zone technique	Installation de modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	30.20m

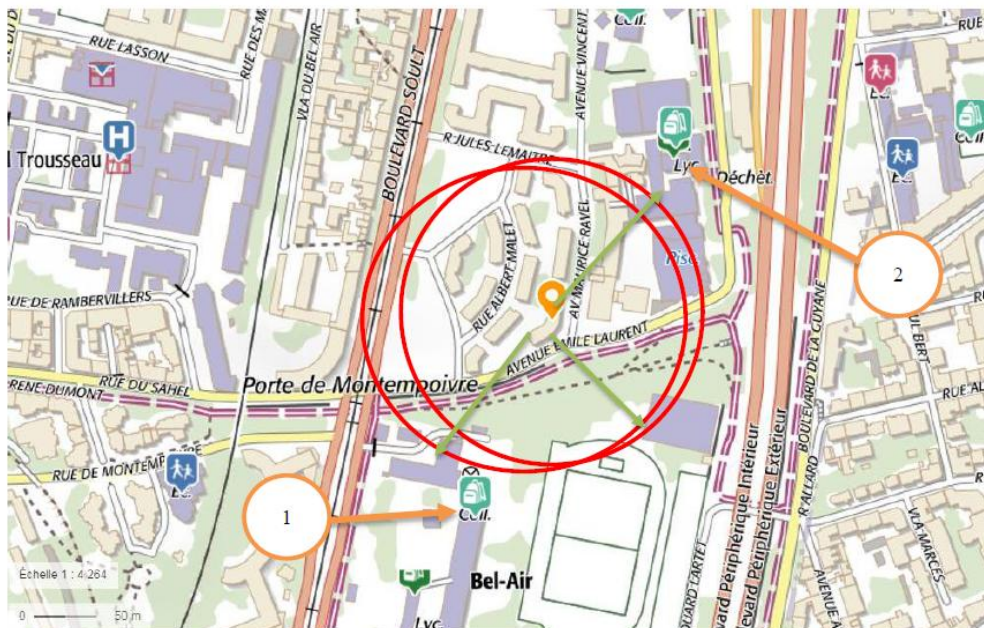
Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

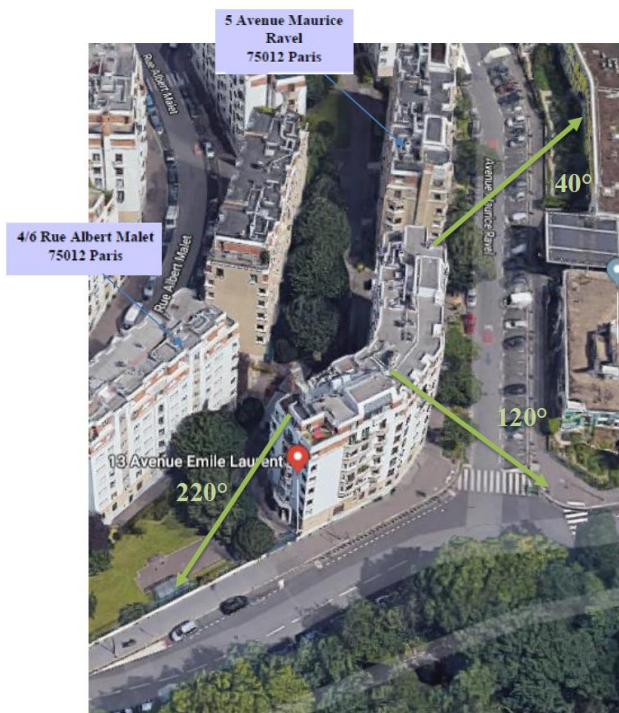
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Etablissement	Nature	adresse	Dans le lobe ?	distance	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en %
1/ collège Georges Leuven	collège	30 Boulevard Carnot, 75012 Paris	oui	>100m	inférieur à 1V/m	< 2%
2/ lycée Paul Valéry	lycées	38 Boulevard Soult, 75012 Paris	oui	>100m	inférieur à 1V/m	< 2%

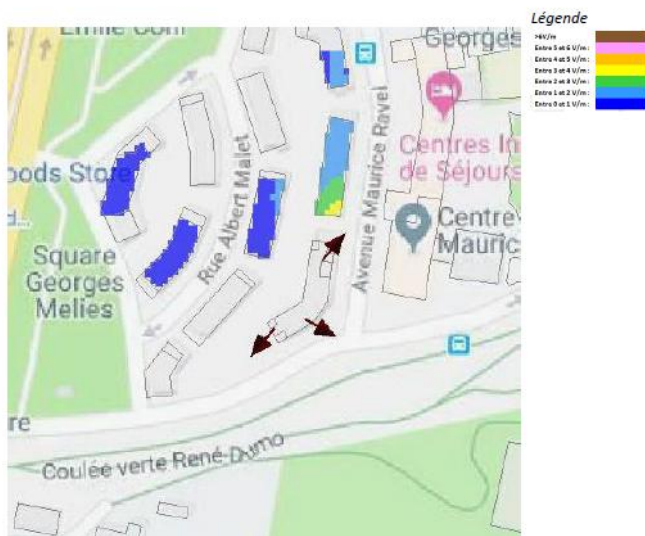
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

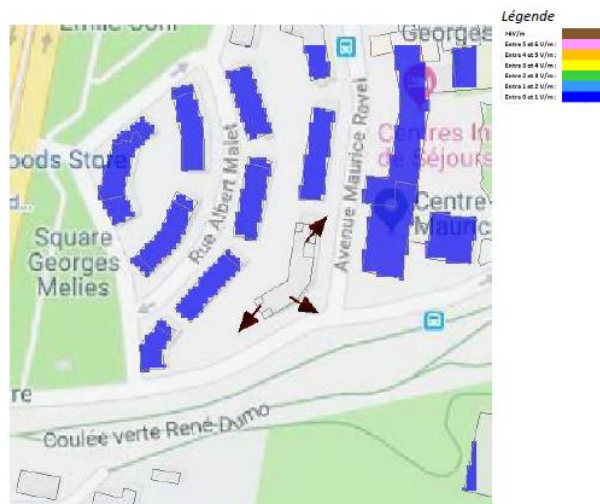
a. Azimut 40°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m.
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



b. Azimut 120°

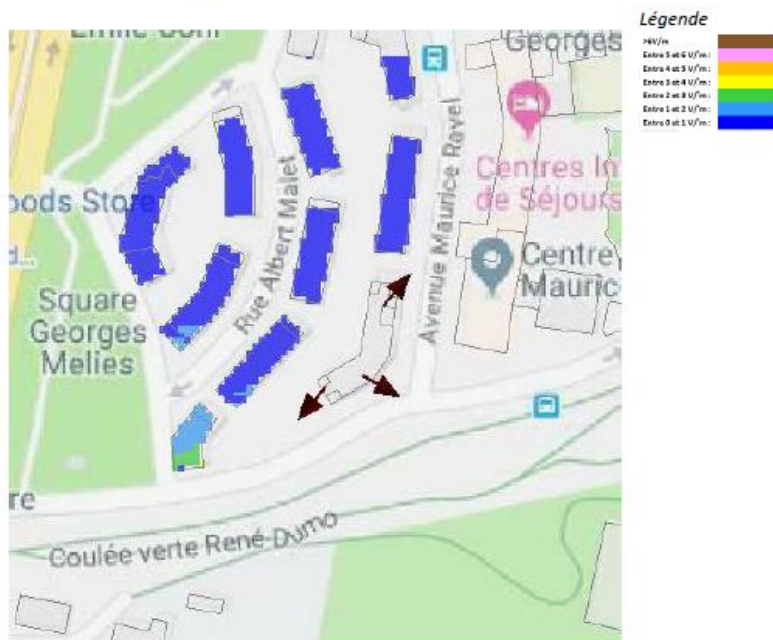
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0-1 V/m. La hauteur correspondante est de 7,5 m.



LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 220°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 220°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 40°	Azimut 120°	Azimut 220°
Niveau maximal	entre 3-4 V/m	entre 0-1 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	25,5 m	7,5 m	22,5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : pas de modification visible

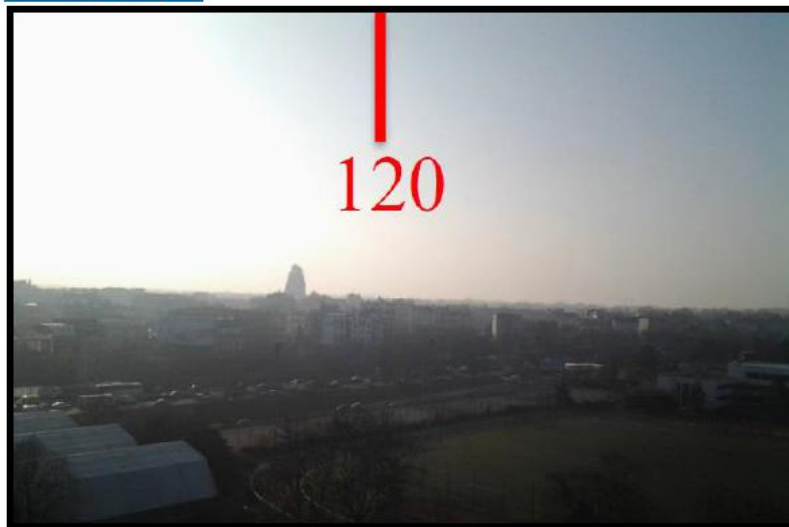


Vue des Azimuts

Azimut 40 ° :



Azimut 120 ° :



Azimut 220 ° :

